



Formulaire de demande de logement subventionné à Ottawa

Réservé au bureau :

Reçu le (date) :

Par :

Available in English.

On n'accepte aucun formulaire envoyé par télécopieur.

1. Critères d'admissibilité

Pour être admissible au logement subventionné, il faut satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- Tous les membres du ménage sont résidents légaux du Canada ou demandeurs du statut de réfugié.
- Aucun membre du ménage ne fait actuellement l'objet d'une mesure d'expulsion, d'interdiction de séjour ou d'exclusion lui ordonnant de quitter le Canada.
- Au moins un membre du ménage doit avoir 16 ans ou plus.
- Aucun membre du ménage ne doit de l'argent à un fournisseur de logements sociaux.
- Aucun membre du ménage n'a été déclaré coupable d'une infraction liée à l'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu ou n'a été reconnu, par une cour de justice ou la Commission de la location immobilière, comme ayant déclaré un revenu inexact aux fins de l'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu.
- Si vous êtes propriétaire d'une maison ou vous louez toute autre propriété, vous devez consentir à la vendre ou à mettre fin à votre bail moins de 180 jours après avoir été hébergé(e).
- Vous devez pouvoir vivre de manière autonome, et faire vous-même vos arrangements pour un service de soutien si nécessaire.

2. Renseignements additionnels

- Vous devez en aviser directement le Centre d'enregistrement lorsqu'il y a modification des renseignements.
- Vous devez mettre à jour au moins une fois par année la demande de logement subventionné que vous avez déposée au Centre d'enregistrement.
- **Manquer de fournir des renseignements à jour mènera à l'annulation de votre dossier.**
- La démarche utilisée pour choisir les ménages se fonde sur la date de votre demande.
- Votre demande peut faire l'objet d'une priorité spéciale si vous subissez actuellement des mauvais traitements de la part de quelqu'un avec qui vous vivez ou avez vécu, ou encore qui agit à titre de répandant. Certains critères doivent être respectés.
- Un statut « cas urgent » peut être attribué à votre demande si vous souffrez d'une maladie grave ou terminale que viennent aggraver encore vos conditions de vie actuelles ou si votre sécurité personnelle est menacée.
- Un statut « cas spécial » peut être attribué à votre demande si vous êtes sans-abri.
- Vous serez peut-être tenu de chercher à obtenir des revenus auprès de l'une ou plusieurs des sources suivantes :
 - Ontario au travail
 - Pension alimentaire
 - Assurance-emploi
 - Toute pension alimentaire ou autre pension visée par une entente de parrainage.

Si vous ne faites pas les démarches nécessaires pour chercher à obtenir un type de revenu particulier dans les délais fixés, vous ne serez pas admissible à une offre de logement.

- Vous aurez droit à **3 offres** de logement. **Si aucune offre n'est acceptée, votre dossier sera fermé.**
- Dès que vous acceptez une offre de logement d'un fournisseur de logements, votre nom est supprimé de la liste d'attente. Il vous faut soumettre à nouveau une demande si vous souhaitez changer de locateur.
- Les renseignements que vous fournissez ici servent à établir votre admissibilité à un logement subventionné. Le fournisseur de logements peut vous demander d'autres renseignements.

3. Instructions

- Remplir toutes les sections (en majuscules et à l'encre).
- **Vous devez fournir une preuve de résidence Canadienne pour tous les membres du ménage** (certificat de naissance, documents d'immigration, etc.).
- Vous devrez peut-être fournir certains documents qui serviront à vérifier l'exactitude des renseignements inscrits dans votre demande.
- Lire les sections intitulées « Consentement à la divulgation de renseignements » et « Déclaration ».
- **Tous les membres du ménage de 16 ans ou plus doivent signer le formulaire.**
- **Tous les membres du ménage doivent déclarer et fournir une preuve de tous les revenus actuels.**
- Retourner le formulaire au: Centre d'enregistrement / The Registry Téléphone: 526-2088
2197, prom. Riverside, 5ième étage
Ottawa, Ontario K1H 1A9

4. Renseignements sur le ménage

Veuillez fournir les renseignements suivants pour **vous-même, et tous les autres adultes et les enfants** qui vivront dans le logement demandé. Tous les membres du ménage doivent être prêts à emménager dès réception de l'offre de logement. Ces renseignements sont **obligatoires**.

Tous les membres du ménage doivent déclarer et fournir une preuve de tous les revenus actuels.

Nom	Prénom	Date de naissance J/M/A	Sexe M/F	Lien avec le requérant(e)	Revenu mensuel brut	Source de revenu (travail, pension, aide sociale, etc.) Preuve exigée
		/ /		Requérant(e)		
		/ /				
		/ /				
		/ /				
		/ /				
		/ /				
		/ /				
		/ /				

Attendez-vous un enfant? Oui Non Si **Oui**, date prévue :

Adresse actuelle

Adresse	Rue	N° d'app.	Ville / Province	Code postal
N° d'assurance sociale (facultatif)		N° de tél. à domicile ()		N° de tél. au travail/le jour * ()
Locateur actuel		N° de tél. du locateur		Loyer mensuel
Le locateur est-il un fournisseur de logement social? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si Oui , quelle est la raison du déménagement:				
Depuis combien de temps habitez-vous à l'adresse ci-dessus?			Nombre de chambres à coucher :	
Si vous avez vécu à l'adresse ci-dessus pendant moins de deux ans , veuillez fournir cette adresse:				
Est-ce que vous faites actuellement un parrainage ou vous êtes dans le processus de demande pour parrainer quelqu'un au Canada? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Avez-vous déjà vécu dans un logement social? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si Oui , nom du fournisseur :			Quand avez-vous évacué ?	
Avez-vous déjà été évincé d'un logement social pour un motif valable? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Recevez-vous autres aides au logement (supplément de loyer, allocation de logement, etc.)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si Oui , lequel?				
Autre personne avec qui communiquer		Avez-vous besoin d'un interprète? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Nom :		Si Oui , personne avec qui communiquer :		
N° de tél. :		N° de tél. :		
Langue(s) parlée(s) <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français		Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français		

- Les appels pour les offres de logements sont faits durant les heures de bureau. Veuillez vous assurer que l'on peut vous rejoindre le jour.

Veillez cocher toutes les cases qui s'appliquent à vous (facultatif) :

- Je suis présentement victime de violence domestique et je demande une priorité spéciale pour mon dossier. Vous devez fournir des **documents pertinents** provenant d'un professionnel (veuillez consulter le Centre d'enregistrement pour obtenir une liste des professionnels autorisés). **Vous serez tenu d'avoir un entrevue avec un membre du personnel du Centre d'enregistrement.**

Veillez indiquer une adresse (si elle diffère de votre adresse actuelle rapportée à la page 2) et un numéro de téléphone SÉCURITAIRES pour qu'on puisse communiquer avec vous :

- mêmes adresse et numéro de téléphone indiqués plus haut; **OU :**

Adresse _____ N° d'app. _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Numéro de téléphone _____ Personne à contacter _____

Endroits où je ne peux pas demeurer pour des raisons de sécurité _____

Veillez appeler le Centre d'enregistrement s'il est impossible de vous rejoindre par téléphone.

- Je suis sans abri (des documents pertinents pourront être demandés)

Est-ce que vous séjournez dans un centre d'hébergement d'urgence? Oui Non

Si **Oui**, lequel : _____

Vous restez "dans le rue" (y compris votre voiture et un abri à s'extérieur) Oui Non

Veillez expliquer votre situation : _____

Dernière adresse permanente : _____

5. Préférences relatives au type de logement

Veillez indiquer vos préférences :

(a) Je veux vivre dans un :

- quartier pour personnes âgées quartier mixte (familles, personnes seules, personnes âgées)

(b) Je suis prêt(e) à accepter : un appartement une maison en rangée

La grandeur du logement dépend de la taille du ménage et de ses besoins spéciaux.

(a) Étant une personne seule, vous êtes admissible à un appartement d'une chambre à coucher.

Êtes-vous prêt(e) à accepter une garçonnière? Oui Non

ou une chambre (dans une maison à chambres)? Oui Non

(b) Il y a une pénurie de grands logements, et les ménages avec le plus grand nombre de personnes auront la priorité pour ces logements. Acceptez-vous que vos enfants partagent une chambre? Oui Non

Avez-vous besoin d'un stationnement? Oui Non

Y a-t-il un membre du ménage qui a des besoins particuliers en raison de problèmes de santé graves ou d'invalidité? Oui Non Qui? _____

Des pièces médicales justificatives seront nécessaires pour toute demande concernant les besoins spéciaux de logement.

Logement modifié pour personne en fauteuil roulant (vous devez fournir une **preuve à l'appui médicale**)

Immeuble accessible pour fauteuils roulants

Sans tapis

Autre: _____



 Ces communautés sont désignées non-fumeur.

Veillez noter que certaines communautés peuvent avoir des politiques internes spécifiques (politiques pour animaux de compagnie, assurance pour les locataires, antennes paraboliques, etc). Ceux-ci seront précisés au moment des offres avec les fournisseurs de logements individuels.

Veillez cocher le logement social que vous préférez (vous pouvez en cocher plusieurs): VOIR LA CARTE à la page 12.

6. Fournisseurs de logements en milieu urbain

Ottawa Centre

- Centretown Citizens Ottawa Corporation (CCOC)**
 - Argyle (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Arlington I (maisons en rangée de 1 et 3 c. à c.)
 - Arlington II (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Beaver Barracks - Argyle (appartements de 1 à 3 c. à c.) 
 - Beaver Barracks - Catherine (appartements de 1 et 2 c. à c.) 
 - Beaver Barracks - Metcalfe (appartements de 1 à 3 c. à c.) 
 - Beaver Barracks - Victory Gardens (maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.) 
 - Bronson I (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Bronson II (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Bronson III (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Clarence (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.)
 - Flora I (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Flora II (appartements de 1 et 5 c. à c.)
 - Florence (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Gilmour I (maisons en rangée de 3 c. à c.)
 - Gilmour II (appartements de 2 et 3 c. à c.)
 - Gilmour III (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Gilmour/Kent (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 c. à c.)
 - Gladstone (maisons en rangée de 3 c. à c.)
 - Gloucester (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - James I (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - James II (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - James Rooming House (chambres)
 - Lisgar I (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Lisgar II (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Lisgar III (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Lyon (garçonnières.)
 - McLeod I (maisons en rangée de 1 et 3 c. à c.)
 - McLeod II (appartements de 3 c. à c.)
 - Nelson (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Percy (maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.)
 - Robinson (appartements de 1 à 3 c. à c.)
 - Stewart Rooming House (chambres)
 - Waverley I (appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Waverley II (garçonnières; appartements de 1 c. à c.)
- Chinese Community Building** (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.)
- Muslim Non-Profit Housing** (garçonnières; appartements de 1 à 3 c. à c.)
- Logement communautaire d'Ottawa**
(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)
 - Albert Rooming House (femmes seulement; chambres et garçonnières) 
 - Arlington (garçonnières, appartements de 1 c. à c.) 
 - Beauséjour (garçonnières, appartements de 1 à 3 c. à c.; maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.) 
 - Bélanger Manor (aînés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.) 
 - Blair House (aînés 60+; garçonnières, appartements de 1 c. à c.) 
 - Brian Bourns Place (garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c.) 
 - Bronson Rooming House (chambres) 
 - Bronson Terrace (garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c.) 

- Brooke Towers (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Bruyère (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Bruyère Rooming House (*chambres*) 
- Cumberland (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Cumberland Rooming House (*chambres*) 
- Flora (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Frank St (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Friel (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Hartman/Somerset (*garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Hayley Court (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
- King Edward / Anson Plaza (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Lady Stanley Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- MacDonald Manor (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- MacLaren Towers (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- Marion Dewar Place (*appartements de 1 à 4 c. à c.*) 
- May Nickson Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
- McAuley Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 4 c. à c.*) 
- McLeod (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Murray (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Murray / Beausoleil (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Nepean Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Place Charlotte (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Silver Heights (*ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Somerset Rooming House (*chambres*) 
- Somerset Towers (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Strathcona Heights / Appartements (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Strathcona Heights / Appartements rénovés (*appartements de 2 et 3 c. à c.*) 
- Strathcona Heights (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Wurtemberg / Victoria Manor (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Serson Clarke (*garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Programme de suppléments de loyer* (voir à la page 9) (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)

Ottawa Est

- Centretown Citizens Ottawa Corporation (CCOC)**
 - Presland (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)
 - Putman (*appartements de 2 et 3 c. à c.*)
 - Stevens (*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- La Commission de Logement de Vanier** (*Ce fournisseur ne travaille qu'en français : Vanier : maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
- Communityworks Non-Profit Housing**
 - Cliff House (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
 - Presland Mews (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
- Gignul Non-Profit Housing** (*Premières nations, Inuits et Métis*)
 - Madawan - Cummings (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
 - Madawan Lodge - Carmen (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*)
- L.I.U.N.A. Non-Profit Housing** (*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- OCISO Non-Profit Housing**
 - Presland (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*)
 - Den Haag (*appartements de 1 et 3 c. à c.; maisons en rangée de 4 c. à c.*) 
- Logement communautaire d'Ottawa**
(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)
 - Bathgate Court (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
 - Belisle St (*maisons en rangée de 2 à 5 c. à c.*) 
 - Cairine Court (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
 - Carson-Paul (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
 - Carsons Rd (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
 - Chateau Donald (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 

- Donald St (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Donald Court (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- Du Père Charlebois (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- Dubeau Court (*maisons superposées de 2 et 3 c. à c.*) 
- Garneau St (*appartements de 3 c. à c.*) 
- Green Valley Terrace (*ânés 60+; garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- MacKay (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Marguerite (*appartements de 2 et 3 c. à c.*) 
- Overbrook Quads (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Place Fatima / Montfort (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Queen Mary Court (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- St Laurent Blvd (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- St Laurent Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Thomson Terrace (*ânés 65+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Thorncliffe Court (*maisons superposées de 1 à 4 c. à c.*) 
- White Fathers (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
- Logement communautaire d'Ottawa – Dividende limité** (voir à la page 9)
 - Bon Logis (*maisons en rangée de 3 c. à c.*) 
 - Overbrook (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 

- Programme de suppléments de loyer* (voir à la page 9) (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)

Ottawa Ouest

Centretown Citizens Ottawa Corporation (CCOC)

- Albert / Rochester (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
- Armstrong / Carruthers (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*)
- Booth (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Booth / Primrose (*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- Carruthers (*maisons en rangée de 3 c. à c.*)
- Hinchey (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
- Loretta (*garçonnières; appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- Merivale / Mayview (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
- Parkdale (*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- Richmond Rd (*appartements de 2 et 3 c. à c.; maisons en rangée de 4 c. à c.*)
- Rochester (*garçonnières; appartements de 2 c. à c.*)
- Stirling (*garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.*)

Communityworks Non-Profit Housing

- Patterson Walk (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)

OCISO Non-Profit Housing (*appartements de 1 à 5 c. à c.*)

Logement communautaire d'Ottawa

(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)

- Allard Place (*maisons superposées de 1 à 3 c. à c.*) 
- Bellevue Manor / Caldwell (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Breezehill (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Britannia Woods (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Caldwell (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Cavan-Lepage (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Christie Place (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Edgeworth (*maisons en rangée de 3 c. à c.*) 
- Eva Taylor (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
- Foster Farm (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Gladstone Terrace (*ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Golden Manor / Richmond Rd (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Hampton Court / Kirkwood (*ânés 60+; garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- Hasenack Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Hintonburg Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Hooper (*maisons en rangée de 4 c. à c.*) 

- Lebreton (*maisons superposées de 1 à 3 c. à c.*) 
- Lepage Manor (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Loretta Young (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
- Mayview (*garçonnières; appartements de 1 c. à c.*) 
- McEwen Terrace (**ânés 60+**; *appartements de 1 c. à c.*) 
- Michele Heights (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Mooretown Quads (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Morrison Gardens (*maisons en rangée de 2 à 5 c. à c.*) 
- Orchard Grove (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Pinecrest Terrace (*appartements de 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 à 5 c. à c.*) 
- Ramsey (*appartements de 2 c. à c.*) 
- Regina Lane / Lincoln Heights (*maisons en rangée de 1 et 3 et 4 c. à c.*) 
- Regina Towers (*appartements de 1 c. à c.*) 
- Riddell (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
- Rochester Heights (*garçonnières; apps de 1 c. à c.; maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Rochester Towers (**ânés 60+**; *appartements de 1 c. à c.*) 
- Ron Kolbus Place (*garçonnières; apps de 1 à 3 c. à c.; maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Rosenthal (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
- Scotthill (*appartements de 1 à 3 c. à c.; maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
- Shillington (*appartements de 2 c. à c.*) 
- Spadina Place (*maisons superposées de 1 à 3 c. à c.*) 
- Spruce St (*garçonnières; appartements de 2 c. à c.*) 
- Tweedsmuir (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
- Vachon Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Wellington Towers (**ânés 60+**; *appartements de 1 c. à c.*) 
- Winthrop Court (*maisons superposées de 1 à 4 c. à c.*) 
- Logement communautaire d'Ottawa – Dividende limité** (voir à la page 9)
 - Mooretown (*maisons en rangée de 3 c. à c.*) 
- St. Vladimir's Russian Residence** (**ânés 60+**; *appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Taiga Non-Profit Housing** (*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- Société canado-vietnamienne de logement à but non lucratif (Van Lang)**
(*appartements de 1 à 3 c. à c.*)
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9) (*appartements de 1 à 3 c. à c.; maisons en rangée de 3 c. à c.*)

Ottawa Sud

- Ellwood House (**ânés 60+**; *appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Logement communautaire d'Ottawa
(**toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014**)
 - Albion Gardens (*maisons en rangée de 2 à 5 c. à c.*) 
 - Albion-Heatherington (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
 - Ashgrove (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
 - Blair Court (*maisons en rangée de 2 à 5 c. à c.*) 
 - Blohm Court (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 
 - Cahill Place (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 
 - Cameron Court (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 
 - Clementine Towers (**ânés 60+**; *appartements de 1 c. à c.*) 
 - Confederation Court (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
 - Dynes (*maisons en rangée de 3 c. à c.*) 
 - Esson Place (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 
 - Fairlea Court (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 
 - Heather Manor / Heatherington Rd (*appartements de 1 c. à c.*) 
 - Hunt Club Place (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*) 
 - Karsh Court (*maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.*) 

- Kilborn (*maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*) 
- Lavigne Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Lexington (*garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- McCartin Place (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Revell Court (*maisons en rangée de 1 à 3 c. à c.*) 
- Rideauview Terrace (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Ridgemont Terrace (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Riverbank Apts / Bank St (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Rockingham (*garçonnières, appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Russell Gardens (*appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Russell Heights (*maisons en rangée de 3 à 5 c. à c.*) 
- Russell Manor (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Shearwater Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- St Laurent-Walkley (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- St Peter's Court (*appartements de 1 à 3 c. à c.*) 
- Tapiola Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*) 
- Walkley Manor (*ânés 60+, appartements de 1 c. à c.*) 
- Woodland Place (*maisons en rangée de 1 à 3 c. à c.*) 
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9) (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*)
 - Le village des aînés au Centre de santé Perley et Rideau pour anciens combattants (*ânés 65+; appartements de 1 c. à c.*) 

Nepean

- Asher Christian Seniors (*ânés 65+; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
- Barrhaven Non-Profit Housing (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
- Harmer House (*ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Société de logement de Nepean**
 - Centrepointe (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)
 - Draffin Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Dunbar Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Farnworth Manor Homes I (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Farnworth Manor Homes II (*maisons en rangée et superposées de 1 c. à c.; maisons en rangée de 2 c. à c.*)
 - Hammill Court (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Madden Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Pallister Court (*maisons superposées de 1 c. à c.; maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Plunkett Court (*maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
- Logement communautaire d'Ottawa**
(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)
 - Viewmount (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Shikun Oz Non Profit (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*)
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9) (*appartements de 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)

Kanata

- Kanata Baptist Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
- Logement communautaire d'Ottawa**
(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)
 - Penfield (*ânés 60+, appartements de 1 c. à c.*) 
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9)
 - Coopérative Blue Heron (*garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 et 4 c. à c.*)

Gloucester

- Communityworks Non-Profit Housing**
 - Communityworks Place (*appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Emily Murphy Non-Profit Housing - Blackburn Hamlet : logement en milieu de soutien pour familles monoparentales seulement; (maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.)**
- Société d'habitation à but non lucratif de Gloucester**
 - Blackburn Hamlet (*maisons superposées de 2 à 4 c. à c.*)
 - Carver Place (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Cyrville/Fine (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Ken Steele Court (*maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Vinam House (*maisons superposées de 2 à 4 c. à c.*)
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9) (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 c. à c.*)
 - Coopérative d'habitation LaFontaine (*Ce fournisseur ne travaille qu'en français ; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.*)
 - McLean Coop (*appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 3 c. à c.*)
 - Village Bruyère (*ânés 60+ ; appartements de 1 c. à c.*) 

Cumberland

- Société de logement de Cumberland**
 - Fallingbrook (*Orléans; maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.*)
 - Residence Hervé Joli (*ânés 60+, Sarsfield; appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Place Perrault – Wigwamen** (*certaines unités pour les autochtones; appartements de 1 et 2 c. à c.*)

* **Le Programme de suppléments de loyer** offre des subventions locatives aux locataires de logements appartenant à des locataires du secteur privé. Ces locataires sont assujettis aux mêmes règles que dans le cas des fournisseurs de logements sociaux.

** Un logement à dividende limité n'est pas un logement à loyer indexé sur le revenu. Une fourchette précise de revenu est visée.

7. Fournisseurs de logements en milieu rural

Veillez noter que certaines communautés peuvent avoir des politiques internes spécifiques (c'est à dire non-fumeurs, politiques pour animaux de compagnie, assurance pour les locataires, antennes paraboliques, etc). Ceux-ci seront précisés au moment des offres avec les fournisseurs de logements individuels.

Ces fournisseurs de logement se trouvent dans des secteurs à l'extérieur du territoire de l'ex-Ville d'Ottawa.

NOTE : Il est possible qu'il n'y a aucun service d'autobus régulier (OC Transpo).

Canton de Osgoode

- Township of Osgoode Non-Profit Housing**
 - Dr. R. A. Dowd Place (*Osgoode: ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 
 - Greely Family Units (*Greely, maisons en rangée de 2 c. à c.*) 
 - Metcalfe Family Units (*Metcalfe, maisons en rangée de 1 à 3 c. à c.*) 
 - Osgoode Family Units (*Osgoode, maisons en rangée de 1 à 3 c. à c.*) 
 - Stanley Apartments (*Metcalfe: ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*) 

Canton de Rideau

- Logement communautaire d'Ottawa**
(toutes les communautés de LCO deviendront non-fumeur à partir du 31 mai 2014)
 - North Gower (*ânés 60+; appartements de 1 c. à c.*) 
- Rideau Non-Profit Housing** (*Manotick: ânés 65+; appartements de 1 c. à c.*) 

Canton de Goulbourn

- Goulbourn Non-Profit Housing**
 - Goodwood Apartments (*Richmond : ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*)
 - Carleton Apartments (*Stittsville : ânés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.*)
- Programme de suppléments de loyer*** (voir à la page 9) (*appartements de 1 c. à c.*)

Canton de West Carleton

- West Carleton Non-Profit Housing** (*Carp : ânés 65+; appartements de 1 c. à c.*) 

Qu'est-ce qu'une coopérative d'habitation?

Une coopérative d'habitation, ou coop, est différente de tout autre type de logement à but non lucratif. Lorsque l'on vit dans une coopérative, on devient membre de la société coopérative qui en est propriétaire. Les membres sont responsables de l'administration de la coopérative et chacun a un droit de vote aux assemblées des membres. Chaque membre doit travailler bénévolement au moins 4 heures par mois.

Qui peut habiter dans une coopérative d'habitation?

Les coopératives d'habitation sont ouvertes à tout le monde. Une entrevue sera fixée avec les personnes intéressées afin de s'assurer qu'elles répondent aux critères de sélection de la coop. Voici les critères généralement utilisés:

- engagement à participer dans la communauté
- intérêt à vivre dans une coopérative
- responsabilité financière
- intérêt à vivre dans une communauté multiculturelle
- volonté de respecter les règlements de la co-op

Il y aura quelques **ÉTAPES ADDITIONNELLES** à franchir avant que votre nom soit ajouté à la liste d'attente d'une coopérative:

- Dans toutes les coops, on vous demandera d'autres renseignements à votre sujet (vous devrez peut-être remplir un formulaire de demande d'adhésion plus détaillée).
- Dans certaines coops, vous devez assister à une séance d'information avant que votre demande d'adhésion soit considérée.
- La plupart des coops vont consulter votre locateur actuel et vérifier votre crédit.
- Il faudra assister à une entrevue avec les membres de chaque coop où vous faites une demande, afin de discuter des droits et des responsabilités des membres. Si votre demande est acceptée, votre nom sera ajouté à leur liste d'attente.

Veillez noter que certaines communautés peuvent avoir des politiques internes spécifiques (c'est à dire non-fumeurs, politiques pour animaux de compagnie, assurance pour les locataires, antennes paraboliques, etc). Ceux-ci seront précisés au moment des offres avec les fournisseurs de logements individuels.

Veillez indiquer la/les coopérative(s) de votre choix:

VOIR LA CARTE, p. 12

Ottawa Centre

- Cartier Square Housing Co-operative (appartements de 1 et 2 c. à c.)
- Conservation Co-operative Homes (appartements de 1 à 4 c. à c.) 
- Co-op Voisins (appartements de 1 à 3 c. à c.)
- Dalhousie Non-Profit Housing Co-operative
 - Cambridge II (garçonnières; appartements de 1 et 2 c. à c.)
 - Lebreton / Cambridge (maisons en rangée de 1 à 3 c. à c.)
- Coopérative d'habitation St-Georges (appartements de 1 à 4 c. à c.)
- The Shefford Co-op (appartements de 1 à 3 c. à c.)

Ottawa Est

- Coopérative d'habitation Desloges (Ce fournisseur ne travaille qu'en français : appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons superposées de 2 et 3 c. à c.)
- Glenn Haddrell Co-op (maisons superposées de 2 à 4 c. à c.)
- Mario DeGiovanni Housing Co-operative (appartements de 1 à 3 c. à c.) 
- Yule Manor Co-operative Homes (maisons superposées de 1 à 3 c. à c.)

Ottawa Sud

- Cardinus Housing Co-operative (appartements de 1 à 3 c. à c.)
- Carpenter Housing Co-operative (maisons en rangée de 1 à 4 c. à c.)
- Tannenhof Co-operative Homes (aînés 60+; appartements de 1 et 2 c. à c.)

Nepean

- Eastern Ontario Christian Senior Citizens Housing Cooperative (aînés 65+; garçonnières; appartements de 1 c. à c.) 

Kanata

- Dobbin Co-operative (maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.)
- Eagleson Co-operative Homes (appartements de 1 et 2 c. à c.)
- Hazeldean Housing Co-operative (maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.)
- Kanata Co-operative Homes (appartements de 1 et 2 c. à c.; maisons en rangée de 2 et 3 c. à c.)
- Lao Village Housing Co-operative Inc. (maisons en rangée de 2 à 4 c. à c.)

Gloucester

- Better Living Residential Co-operative (maisons superposées de 2 à 4 c. à c.)
- Coopérative d'habitation Côté Est (Ce fournisseur ne travaille qu'en français; maisons superposées de 1 à 3 c. à c.)

Qu'est-ce qu'un logement en milieu de soutien?

Un logement en milieu de soutien est un modèle communautaire, axé sur la personne, visant à offrir un hébergement abordable, transitoire et permanent. Le personnel de soutien de la maison d'habitation aide les locataires à atteindre une qualité de vie optimale et favorise la mise en place de communautés en bonne santé.

Les communautés de logements en milieu de soutien réduisent les cycles d'institutionnalisation et de sans-abrisme que vivent les personnes ayant besoin d'aide pour s'occuper d'un logement de façon autonome.

En quoi le logement en milieu de soutien est-il unique?

Le logement en milieu de soutien aide les personnes éprouvant des difficultés à vivre de façon autonome ou à s'occuper de leur logement. Il réduit l'isolement qui découle souvent d'une vie affectée par des difficultés, comme la maladie mentale, la toxicomanie et autres défaveurs, en procurant un soutien sur place aux personnes qui en ont besoin. Les services de logement en milieu de soutien comprennent, entre autres, des renvois à un service communautaire, une assistance pour l'acquisition de connaissances pratiques, un service d'orientation, des interventions d'urgence, une assistance pour l'entretien du logement et des occasions d'entraide et de participation communautaire.

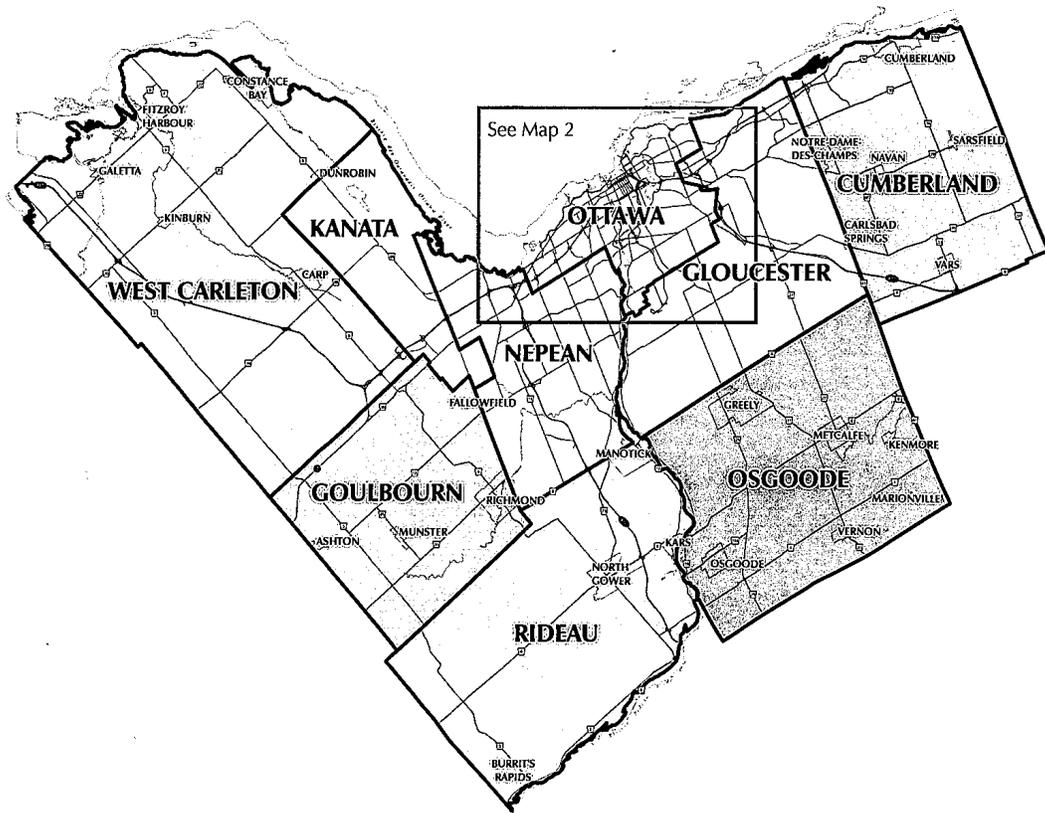
Avant d'inscrire votre nom à la liste d'attente pour l'obtention d'un logement en milieu de soutien, des ÉTAPES SUPPLÉMENTAIRES pourraient s'ajouter à votre demande, comme :

- le fournisseur de logements en milieu de soutien pourrait exiger un complément d'information sur vos besoins (vous aurez peut-être à remplir un formulaire plus détaillé avec lui);
- le fournisseur de logements en milieu de soutien pourrait vous rencontrer en entrevue afin de discuter de vos besoins;
- vous aurez peut-être à fournir des références au fournisseur de logements en milieu de soutien, afin de faciliter l'établissement de votre admissibilité à ce type de logement.

Veillez indiquer à quels fournisseurs de logement en milieu de soutien vous voulez présenter une demande :

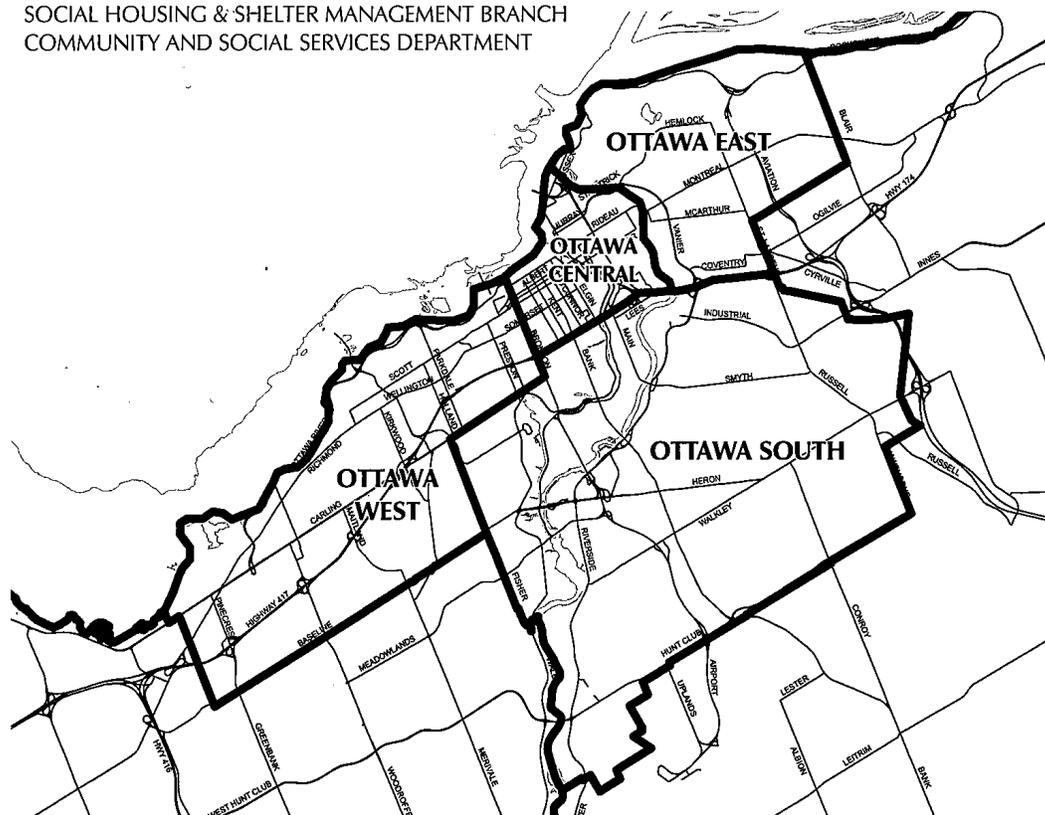
- Association canadienne pour la santé mentale** (personnes seules et familles atteints de maladie mentale ; chambres et garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c). **Ceci est seulement disponible aux clients actifs de l'agence.**
- Bruce House** (personnes seules et familles vivant avec VIH / SIDA ; garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c)
- Bureau des services à la jeunesse** (jeunes célibataires âgé(es) de 16 à 21 ans qui sont sans-abri, risque de le devenir ou inadéquatement logés ; garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c)
- Choix personnel vie autonome (CPVA)** (hommes et femmes seuls avec une incapacité physique permanente nécessitant des soins personnels/de soutien pour la vie quotidienne; garçonnières)
- Daybreak Housing** (hommes et femmes seuls à risque d'être sans abri; chambres)
- La société John Howard**
 - Windrose** (autrefois Summerville - jeunes femmes célibataires âgé(es) de 16-20 ans qui sont à risque d'implication dans le système de justice, ont eu des implications dans le passé ou en ont actuellement et qui sont sans-abri ou inadéquatement logées ; appartements de 1 c. à c)
 - A Different Street** (jeunes hommes célibataires âgé(es) de 16-25 ans qui sont à risque d'implication dans le système de justice, ont eu des implications dans le passé ou en ont actuellement et qui sont sans-abri ou inadéquatement logées ; garçonnières)
- Les Bergers de L'Espoir** (hommes et femmes seuls; chambres et garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c)
- Le Pilier** (femmes seules qui sont sans-abri ou à risque d'être sans abri; chambres et garçonnières)
- Montfort Renaissance** (personnes seules ayant un maladie de santé mentale persistant ou de troubles concomitants qui sont sans-abri ou à risque d'être sans abri; appartements de 1 c. à c.)
- Options Bytown** (hommes et femmes seuls à risque d'être sans abri; garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c)
- Salus d'Ottawa** (hommes et femmes seuls atteints de maladie mentale; chambres et garçonnières, appartements de 1 et 2 c. à c)
- Tewegan Transitional House** (jeunes femmes célibataires de premières nations, Inuits et Métis âgées de 16 à 29 ans qui sont sans-abri ou à risque d'être sans abri; chambres)





CITY OF OTTAWA / VILLE D'OTTAWA
Subsidized Housing Zones

SOCIAL HOUSING & SHELTER MANAGEMENT BRANCH
 COMMUNITY AND SOCIAL SERVICES DEPARTMENT



Voici l'entente officielle que vous acceptez de conclure avec nous. Veuillez la lire attentivement et signer à l'endroit indiqué.

Toutes les personnes de votre ménage de 16 ans ou plus doivent signer ce formulaire.

9. Consentement à la divulgation de renseignements; Déclaration

Consentement à la divulgation de renseignements

1. Je comprends qu'il existe des lois qui autorisent le Centre d'enregistrement à recueillir des renseignements personnels me concernant.
2. Je comprends que le Centre d'enregistrement utilisera les renseignements que j'ai fournis pour vérifier si je suis admissible au logement demandé.
3. J'autorise le Centre d'enregistrement à communiquer, sans autre avis, les renseignements inscrits dans le présent formulaire et dans toute pièce jointe aux bureaux des services sociaux, à d'autres municipalités gestionnaires de services ou conseils d'administration de district des services sociaux, à des fournisseurs de logements, et la Société des services de logement pour les arriérés de loyer des anciens locataires si ces renseignements sont nécessaires dans le cadre d'un processus décisionnel ou de la vérification de mon admissibilité à une aide en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, de la *Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail*, de la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées* ou de la *Loi sur les garderies*.
4. J'autorise le Centre d'enregistrement à communiquer, sans autre avis, les renseignements inscrits dans le présent formulaire et dans toute pièce jointe au gouvernement du Canada ou à l'un de ses ministères, services ou organismes, si ces renseignements sont nécessaires aux fins de l'administration ou de l'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* ou de la *Loi sur l'immigration*.
5. J'autorise le Centre d'enregistrement à communiquer, sans autre avis, les renseignements inscrits dans le présent formulaire et dans toute pièce jointe à tout gouvernement ou organisme avec lequel le Centre d'enregistrement a conclu une entente en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement* aux fins de recherches portant sur un programme d'avantages sociaux, le logement social ou le programme d'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu.
6. Je comprends que tout renseignement figurant dans le présent formulaire ou dans une pièce jointe qui sera communiqué par le Centre d'enregistrement à l'un des organismes mentionnés ci-dessus demeurera confidentiel et sera transmis conformément à la *Loi de 2011 sur les services de logement* et aux règlements connexes.

Déclaration

1. Je déclare que tous les renseignements que j'ai inscrits dans la présente demande sont exacts et complets.
2. Je comprends que tous les renseignements que je fournis au Registre, en tant que mandataire pour la Ville d'Ottawa et gestionnaire de services, demeureront en leur possession et qu'ils transmettront cette information aux fournisseurs de logements que j'ai choisis.
3. Si certains des renseignements fournis dans la présente demande sont inexacts ou faux, le Centre d'enregistrement ou les fournisseurs de logements visés par ma demande pourront demander des renseignements additionnels et/ou annuler ma demande, et je pourrais ne pas être autorisé à présenter une nouvelle demande d'aide pendant une période de deux ans en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*.
4. Je comprends que seules les personnes que j'ai inscrites dans le présent formulaire peuvent demeurer avec moi dans le logement subventionné.
5. Je comprends que le Centre d'enregistrement utilisera les renseignements que j'ai fournis pour vérifier si je suis admissible au logement demandé ou si je suis encore admissible à l'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu, ainsi que pour déterminer le montant d'aide auquel je suis admissible.
6. Je déclare que je suis au Canada de façon légale.
7. Je comprends qu'avant d'obtenir un logement, je devrai payer toute somme due à des fournisseurs de logements subventionnés ou prendre les dispositions nécessaires pour payer ces sommes.
8. Je comprends que je dois signaler tous les changements à cette information directement au Centre d'enregistrement.
9. Je comprends que je dois mettre à jour au moins une fois par année la demande de logement subventionné que j'ai déposée au Centre d'enregistrement. **Ne pas le faire mènera à l'annulation de votre dossier.**

Les renseignements personnels fournis dans ce formulaire ou les pièces jointes sont recueillis par Le Centre d'enregistrement conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (L.R.O. 1990, c. F-31)* ou à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (L.R.O. 1990, c. M-56)*. Ces renseignements pourront être utilisés pour évaluer l'admissibilité au logement demandé, déterminer s'il y a lieu de poursuivre la location et calculer le loyer indexé sur le revenu.

L'officier d'intimité pour le Centre d'enregistrement est la directrice générale. Les questions ou les inquiétudes de l'usage de votre information personnelle peuvent être dirigées dans l'écriture à notre bureau à 2197 prom. Riverside, 5ième étage, Ottawa, K1H 1A9.

Veuillez signer ici (de même que toutes les personnes de votre ménage de 16 ans ou plus)

X _____

X _____

X _____

X _____

X _____

X _____

Date : _____

